



Rapport Annuel 2016



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing



SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	7
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	7
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	8
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	10
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	10
2- PARTICIPATION	11
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	11
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	11
3- ACTIONNARIAT	11
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	12
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	13
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	13
C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ	14
6- LE TITRE EN BOURSE	15
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	15
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	17
9- CONTRÔLE DES COMPTES	18
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	18
A- LES RESSOURCES HUMAINES	18
B- LA POLITIQUE SOCIALE	18
11- LE CONTRÔLE INTERNE	19





I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal entièrement libérées.
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn
- ❖ Registre de Commerce : B1129231997
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000
- ❖ Site web : cil.fin.tn

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006..

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a connu au cours de 2016 une amélioration au niveau de son rythme de croissance malgré le fléchissement de l'activité dans les principaux secteurs de l'économie.

C'est ainsi que, les mises en force du secteur du leasing ont augmenté de 16,6% en 2016 passant de 1 729 MD en 2015 à 1 862 MD en 2016.

Dans ce cadre, la CIL occupe la cinquième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 12%.

L'encours financier des sociétés de leasing a connu une croissance de 5,4% et a atteint 3 339 MD à fin 2016 contre 3 167 MD à fin 2015 et 2 870 MD à fin 2014.

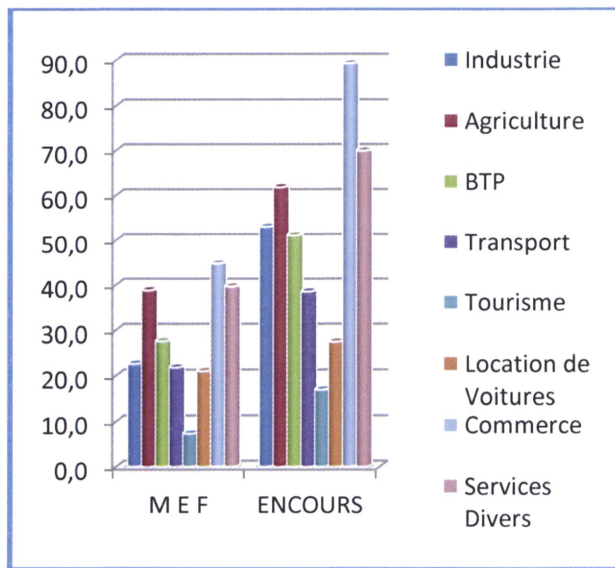


C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 223,4 MD au cours de l'année 2016 contre 207,8 MD au cours de l'année 2015, soit une augmentation de 15,6 MD (7,5%).

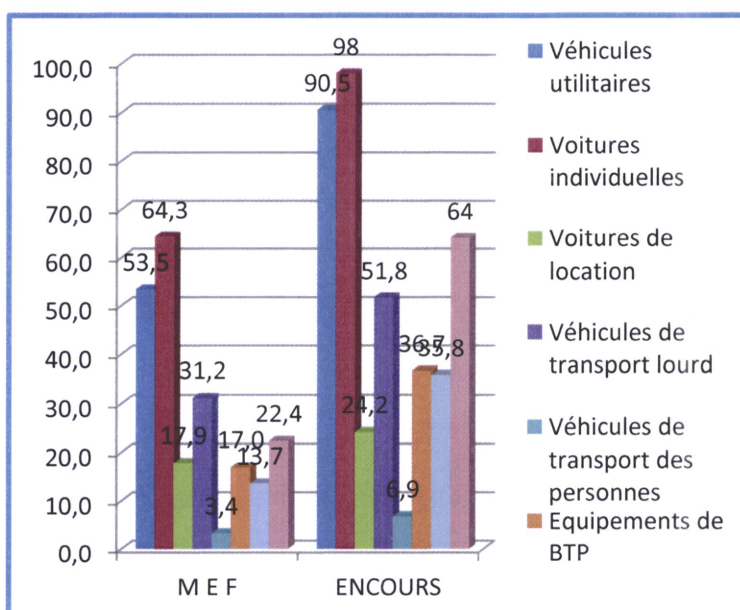
L'encours financier productif est passé de 374,1 MD à fin 2015 à 407,9 MD à fin 2016, soit une augmentation de 33,8 MD (9%).

La répartition sectorielle des interventions de la CIL est la suivante :



Secteurs	MEF	ENCOURS
Industrie	22,6	53
Agriculture	38,8	61,8
BTP	27,6	51,1
Transport	21,8	38,5
Tourisme	7,3	16,9
Location de Voitures	21	27,5
Commerce	44,7	89,2
Services Divers	39,6	69,9
TOTAL	223,4	407,9

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	MEF	ENCOURS
Véhicules utilitaires	53,5	90,5
Voitures individuelles	64,3	98
Voitures de location	17,9	24,2
Véhicules de transport lourd	31,2	51,8
Véhicules de transport des personnes	3,4	6,9
Équipements de BTP	17	36,7
Autres Équipements	13,7	35,8
Immobiliers	22,4	64
TOTAL	223,4	407,9



D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2016, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	Dépôt de garantie	TOTAL
Créances courantes	398 201	1 344	9 350	-2 902	-25	405 968
Créances classées	15 441	0	18 536	-367	0	33 610
Engagements hors bilan	15 699	0	0	0	0	15 699
TOTAL	429 341	1344	27886	-3269	-25	455 277

Le total des engagements de la CIL est passé de 419,2 MD au 31/12/2015 à 455,3 MD au 31/12/2016, soit une augmentation de 8,6%.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 7,72% à fin 2015 à 7,38% à fin 2016.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 68,3% à fin 2015 à 73,3% à fin 2016.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement au marché financier tunisien et aux crédits auprès de banques tunisiennes et étrangères.

Au 31/12/2016, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2015	Remb.	Utilisat.	2016
Emprunts Obligataires	138 100	-38 300	40 215	140 015
Emprunts Etrangers	58 535	-6 809	0	51 726
Emprunts locaux (MT)	109 894	-36 486	56 000	129 408
Certificats de Leasing	14 000	-72 000	89 000	31 000
Billet de Trésorerie	0	-17 500	23 500	6 000
Encours des emprunts	320 529	-171 095	208 715	358 149
Dettes rattachées	7 876	-7 876	8 172	8 172
Emprunts et dettes rattachés	328 405			366 321

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés de 39,600 MD en 2015 à 43,990 MD en 2016, soit une évolution de 11%. Ils se répartissent comme suit :

	2016	2015
Intérêt de leasing	40 187	36 000
Autres Intérêts & produits de leasing	3 810	3 640
Produits divers	412	277
Total	44 409	39 917
Variation des produits réservés	-419	-317
Total des intérêts et produits de leasing	43 990	39 600

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 21,460 MD en 2015 à 23,236 MD en 2016, soit une augmentation de 8,3%.

Le produit net est passé de 19,172 MD en 2015 à 22,193 MD en 2016, soit une augmentation de 15,76%. Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2016	2015
Intérêts et produits de leasing (avant var ^o des agios)	44 409	39 917
Intérêts & charges assimilés	-23 236	-21 460
Produits des placements	1 139	769
Autres Produits	300	263
PRODUIT NET	22 612	19 489
Variation des produits réservés	-419	-317
PRODUIT NET (après produits réservés)	22 193	19 172

Les charges d'exploitation sont passées de 6,430 MD en 2015 à 6,967 MD en 2016, soit une augmentation de 8,4%. En effet, les autres charges d'exploitation sont passées de 1,686 MD en 2015 à 2,016 MD en 2016, soit une augmentation de 0,357 MD (19,6%). Cette variation est expliquée essentiellement par l'augmentation des frais de publicité relatifs aux compagnes commerciales effectuées en 2016, des commissions sur encaissement des traites et des titres de crédit, des frais boursiers des différentes honoraires et des loyers des nouvelles agences.

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est passé de 33,5% à fin 2015 à 31,4% à fin 2016.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 2,121 MD en 2015 à 3,844 MD en 2016. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(en milliers de dinars)	2016	2015
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 850	4 662
Provision collective	234	88
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-2 224	-2 605
Encaissement sur créances radiées	-16	-24
Dotations nettes aux provisions	3 844	2 121



Le coût de risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 2,438 MD à fin 2015 à 4,263 MD à fin 2016, soit une augmentation de 75%.

La CIL a retenu, conformément à la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, un montant de 2,522 MD au titre de la provision collective constituée à la fin de l'exercice 2016, contre 2,288 MDT à la fin de l'exercice 2015, soit une augmentation de 10%.

Le résultat avant impôt est passé de 10,897 MD au cours de l'année 2015 à 12,170 MD au cours de l'année 2016, soit une augmentation de 11,7%.

Le résultat net est passé de 8,723 MD au cours de l'année 2015 à 8,853 MD au cours de l'année 2016, soit une augmentation de 1,5%. En effet, la CIL a supporté un montant de 0,903 MD au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat pour l'année 2017.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	(En MD)				
	2012	2013	2014	2015	2016
Les mises en forces	166,6	172,8	199,8	207,8	223,4
Encours sur la clientèle	316	320	344,4	374,1	407,9
Les revenus de leasing	32	34	36,2	39,9	44,4
Les créances accrochées	26,8	27,0	29,6	32,3	33,6
Les provisions et les produits réservés	20,8	21,6	22,3	24,4	27,2
Ratio Créances Accrochées	7,3%	7,5%	7,7%	7,7%	7,4%
Ratio de couverture des créances accrochées par les provisions	69,3%	71,8%	68%	68,3%	73,3%
Les fonds propres	51	54	58,3	63,2	67,9
Les résultats nets	9,1	8,6	8,1	8,7	8,9
Créances Accrochées – Total provisions (A)	6	5	7,3	7,9	6,5
Risque Net (A) / Fonds propres	11,8%	10%	12,4%	12,5%	9,5%

H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le présent rapport reflète tous les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de son établissement. Par conséquent, il ne reflète pas les événements survenus postérieurs à cette date.



I- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2016	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	43 990	49 100	52 800	56 000
Intérêts et charges assimilées	-23 236	-26 000	-27 970	-29 200
Produits des placements	1 139	850	870	890
Autres produits d'exploitation	300	320	350	350
PRODUITS NETS	22 193	24 270	26 050	28 040
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	4 488	4 770	5 080	5 385
Dotations aux amortissements	464	470	450	450
Autres charges d'exploitation	2 016	2 055	2 160	2 265
Total des charges d'exploitation	6 968	7 295	7 690	8 100
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	15 225	16 975	18 360	19 940
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 844	2 500	2 670	2 810
Dotations nettes aux autres provisions	-34	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 415	14 475	15 690	17 130
Autres gains ordinaires	756	80	80	80
Autres pertes ordinaires	-1	-9	-10	-10
RESULTAT AVANT IMPÔT	12 170	14 546	15 760	17 200
Impôt sur les bénéfices	-2 414	-3 636	-3 940	-4 300
Contribution conjoncturelle	-903	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	8 853	10 910	11 820	12 900

(*) Chiffres prévisionnels



J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2016 se présente comme suit :

	2016 (R)	2016 (P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	43 990	43 500	490	Un montant de 159 mD provenant du reclassement effectué au niveau des autres charges d'exploitation et l'écart restant est expliqué par l'augmentation des autres produits assimilés de leasing
Intérêts et charges assimilées	-23 236	-23 750	514	Le recours important au crédit fournisseur.
Produits des placements	1 139	900	239	Une augmentation au niveau des produits provenant des valeurs immobilisés
Autres produits d'exploitation	300	300	0	
PRODUITS NETS	22 193	20 950	1 243	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	4 488	4 650	-162	L'écart est expliqué par des recrutements non effectués
Dotations aux amortissements	464	450	14	Une légère augmentation par rapport aux données prévisionnelles
Autres charges d'exploitation	2 016	1 750	266	Un montant de 159 mD a été reclassé au niveau des intérêts de leasing et l'écart restant est expliqué par l'augmentation des frais de publicité relatifs aux compagnes commerciales effectuées
Total des charges d'exploitation	6 968	6 850	118	
RE AVANT PROVISIONS	15 225	14 100	1 125	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 844	2 300	1 544	Cette augmentation est due à l'augmentation du risque de défaut des clients.
Dotations nettes aux autres provisions	-34	0	-34	Cette reprise concerne le montant de la provision constaté sur une titre de participation.
RESULTAT D'EXPLOITAT.	11 415	11 800	-385	
Autres gains ordinaires	756	800	-44	Ecart non significatif
Autres pertes ordinaires	-1	-10	9	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	12 170	12 590	-420	
Impôt sur les bénéfices	-2 414	-3 150	736	L'écart est expliqué par le montant de la contribution conjoncturelle à payer au profit de l'Etat
Contribution conjoncturelle	-903	0	-903	
RESULTAT APRES IMPOT	8 853	9 440	-587	

2016 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2016 en (mDt)

2016 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2016 en (mDt)



K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2016 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Par rapport au 31 décembre 2015, les états financiers au 31 décembre 2016 traduisent un changement de méthode de présentation au niveau des états de résultat et de flux de trésorerie.

Les frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des « services bancaires et assimilés ». En 2016, ils sont présentés parmi les « Intérêts et produits assimilés de leasing ».

Les retraitements opérés sont :

Rubriques retraitées	Montant du retraitement au 31/12/2015	Commentaires
Au niveau de l'état de résultat		
Intérêts et produits assimilés de leasing	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Autres Charges d'exploitation	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Au niveau de l'état de flux de trésorerie		
Encaissements reçus des clients	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	159 433	Reclassement des frais facturés aux clients au titre des encaissements de traites figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des services bancaires et assimilés



2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2016, respectivement, 98,76% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Les portefeuilles titres de participation et immobilisés sont passés de 20,706 MD à fin 2014 à 22 597 à fin 2015 et à 27 931 à fin 2016.

Les acquisitions de participations, souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers, se sont élevées au cours de 2016 à 9,004 MD. Quant aux cessions de participations, elles se sont élevées à 3,670 MD.

Ces nouvelles participations peuvent s'analyser comme suit :

- ⇒ Un montant de 3,854 MD a été souscrit avant juin 2016 afin de servir nos engagements au titre du dégrèvement financier sur l'impôt de l'exercice 2015 ;
- ⇒ Un montant de 5,150 MD a été souscrit au cours du deuxième semestre 2016 au titre dégrèvement d'impôt de l'exercice 2016.

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 800 495

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2016 à 4 800 495 droits vu que la société détient 199 505 titres de ses actions propres.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la Société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.



Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2016, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière –SICAF	1 001 266	20,03%	20,86%
Tunisian Travel Service	563 050	11,26%	11,73%
Bouaziz Habib	522 093	10,44%	10,88%
La Société Touristique OCEANA	443 999	8,88%	9,25%
TTS Financière	406 950	8,14%	8,48%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale du 22 mai 2014 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2016.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de l'exercice	3 472	51 766
Cession de l'exercice	(3 422)	(55 793)
Complément d'apport		4 320
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'administration du 12 avril 2016, quand la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2016, 4,16% des actions en circulation.



5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres et pour la durée qu'il détermine un Président Directeur Général. Il a pour mission de présider les réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Il a en outre la responsabilité de la direction générale de la société.

Le conseil peut, pour assister le Président Directeur Général lui adjoindre, soit un de ses membres soit un mandataire choisi en hors des administrateurs.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans le cadre de l'objet de la société, à l'exception des seuls actes et opérations réservés à l'Assemblée Générale par les lois et les statuts, et ce pour représenter, gérer, diriger la société, en être garant et la développer.

L'actuel conseil est composé comme suit :

- ❖ **President**
 - Mr Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
 - Mme Héla BRIGUI HAMIDA, représentante de la Société Générale Financière
 - Mr Raouf NEGRA, représentant de la Société Tunisian Travel Service
 - Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB, représentante de la Société Touristique OCEANA
 - Mr Khaled BEN HASSINE, représentant les intérêts des actionnaires minoritaires
 - Mr Habib BOUAZIZ
 - Mr Walid ZAHEG, membre indépendant
 - Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant
 - Mr Skander KAMOUN



C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

La société est dotée des comités suivants :

① Un comité permanent d'audit interne

Composé de :

- ❖ **President**
 - Mr Walid ZAHEG
- ❖ **Membres**
 - Mr Raouf NEGRA
 - Mme Héla BRIGUI HMIDA

Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle etc...

② Un comité exécutif de crédit

Composé de :

- ❖ **Président**
 - Mr Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
 - Mr Habib BOUAZIZ
 - Mr Skander KAMOUN

Ce comité examine l'activité de financement, propose au conseil la révision de la politique de crédit, donne son avis sur certains crédits (dont le montant dépasse 5% des fonds propres ...).

③ Un comité des risques

Composé de :

- ❖ **Président**
 - Mr Afif BEN YAHIA
- ❖ **Membres**
 - Mr Khaled BEN HASSINE
 - Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB

Ce comité assure la gestion et la surveillance de tous les risques et le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

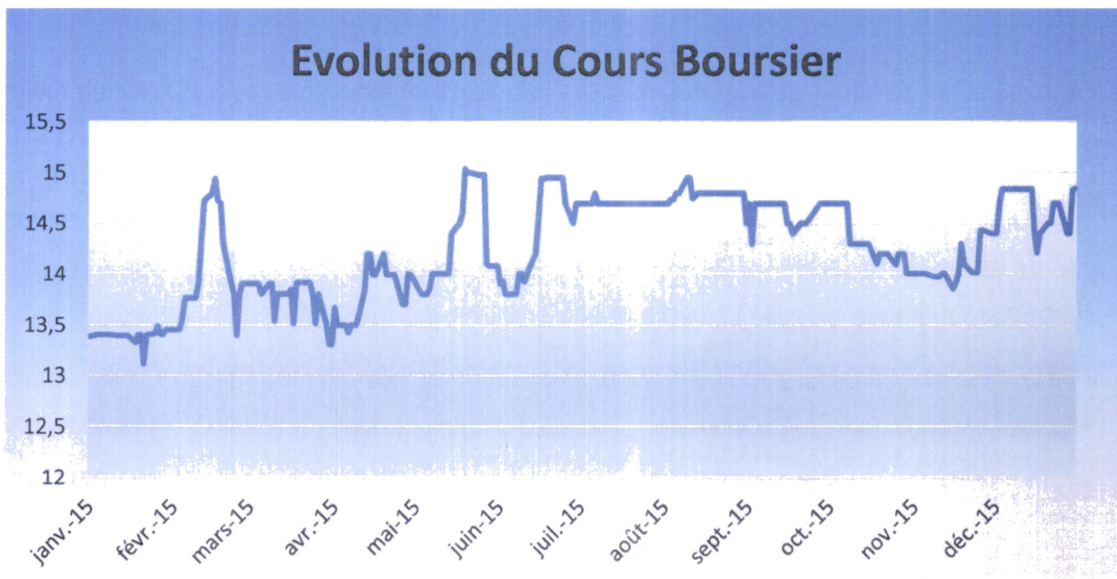
6- LE TITRE EN BOURSE

La valeur du titre CIL s'est améliorée au cours de l'exercice 2016. Le plus haut cours de l'année s'élève à 17,12 DT contre 15,04 DT au cours de 2015 et le plus bas cours s'élève à 14,25 DT contre 13 DT au cours de 2015. Le cours de clôture à fin décembre 2016 s'élève à 15 DT contre 14,85 DT à fin décembre 2015.

Les quantités annuelles échangées sont passées de 310 427 titres pour une valeur de 4 401 mD au cours de l'année 2015 à 133 826 titres pour une valeur de 2 069 mD au cours de l'année 2016.

La capitalisation boursière est passée de 70 MD à fin 2013, à 66,950 MD à fin 2014 à 74,250 MD à fin 2015 et à 75 MD à fin 2016.

L'évolution du cours boursier de l'action CIL se présente comme suit :



7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.



Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 14.667.134 DT, soit :

RESULTAT NET 2016		8 853 403
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	51 401	
Réserves de réinvestissement devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	3 669 540	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)		3 720 941
Report à nouveau (soumis à la R/S)		7 242 790
TOTAL		19 817 134
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-5 150 000
SOLDE A AFFECTER		14 667 134

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 586	509 320	(2 366 762)	0	8 566 851	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 22 mai 2014"				4 560 000	300 000	3 706 851			(8 566 851)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 22 mai 2014"			(1 750 000)	(1 112 160)		2 862 160				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(474 881)			(474 881)
Encaissement dividendes sur actions propres						127 963				127 963
Prélèvements sur fonds social					(81 380)					(81 380)
Résultat net de l'exercice 2014									8 128 100	8 128 100
Solde au 31 décembre 2014	25 000 000	2 500 000	0	20 441 840	1 656 206	3 456 294	(2 841 643)	0	8 128 100	58 340 797
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 15 mai 2015"				4 290 000	300 000	3 538 100			(8 128 100)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 15 mai 2015"				(2 279 060)		2 279 060				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(158 600)			(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres						145 722				145 722
Prélèvements sur fonds social					(83 470)					(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015									8 722 616	8 722 616
Solde au 31 décembre 2015	25 000 000	2 500 000	0	22 452 780	1 872 736	5 669 176	(3 000 244)	0	8 722 616	63 217 064
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19 mai 2016"				4 659 000	300 000	3 763 616			(8 722 616)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19 mai 2016"				(1 944 010)		1 944 010				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(51 766)			(51 766)
Cession d'actions propres							51 473	4 320		55 793
Encaissement dividendes sur actions propres						167 389				167 389
Prélèvements sur fonds social					(122 528)					(122 528)
Résultat net de l'exercice 2016									8 853 403	8 853 403
Solde au 31 décembre 2016	25 000 000	2 500 000	0	25 167 770	2 050 208	7 294 191	(3 000 537)	4 320	8 853 403	67 869 355

9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- ❖ **Financial Auditing & Consulting**
Avenue Mongi Slim El Menzah 5, 2087 Ariana
- ❖ **DELTA CONSULT**
Immeuble Saadi, Tour CD, 2ème étage, Appartement 7 & 8, El Menzah 4, 1082 Tunis

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le nom des commissaires aux comptes proposés, suite à l'expiration du mandat du commissaire aux comptes « **Financial Auditing & Consulting** » se présentent comme suit :

Cabinet d'audit	Signataire
1. Crowe Horwath International	Noureddine BEN ARBIA
2. Deloitte Touche Tohmatsu Limited	Mohamed LOUZIR
3. Ernst & Young Global Limited	Noureddine HAJJI
4. HLB International	Ghazi HANTOUS

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est passé de 92 personnes en 2015 à 91 personnes en 2016, réparti comme suit :

	2015	Départs	Recrutements	2016
Cadres	74	3	2	73
Agents d'exécution	16	0	0	16
Agents de service	2	0	0	2
TOTAL	92	3	2	91

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.

- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ceci à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ⇒ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ⇒ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ⇒ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ⇒ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ⇒ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ⇒ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi de crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a mis en place en 2016 un outil de Scoring efficace et adapté à tous les segments de la clientèle. Cet outil servira pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative aux octrois de crédit et permettra à la CIL



l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM. Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la maîtrise de ses risques opérationnels, la CIL a procédé à l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA », visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face les chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités. A ce titre, le document définitif du « PCA » a été livré et approuvé en 2013 et l'implémentation du Plan Système Informatique « PSI » a été finalisée en 2014 à travers l'acquisition du matériel nécessaire et la mise en place de la nouvelle architecture informatique.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.